

Légende :

PF :

Porte-fenêtre

F :

Fenêtre

OB :

Oscillo-battant

BV :

Baie Vitrée

VRE:

Volet Roulant Electrique

VB:

Volet Battant

SL:

Emplacement sèche Linge

LL:

Emplacement Lave Linge

LV:

Emplacement Lave Vaisselle

CG:

Chaudière gaz

GC:

Garde-Corps

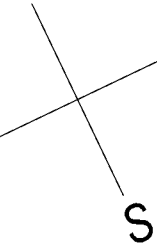
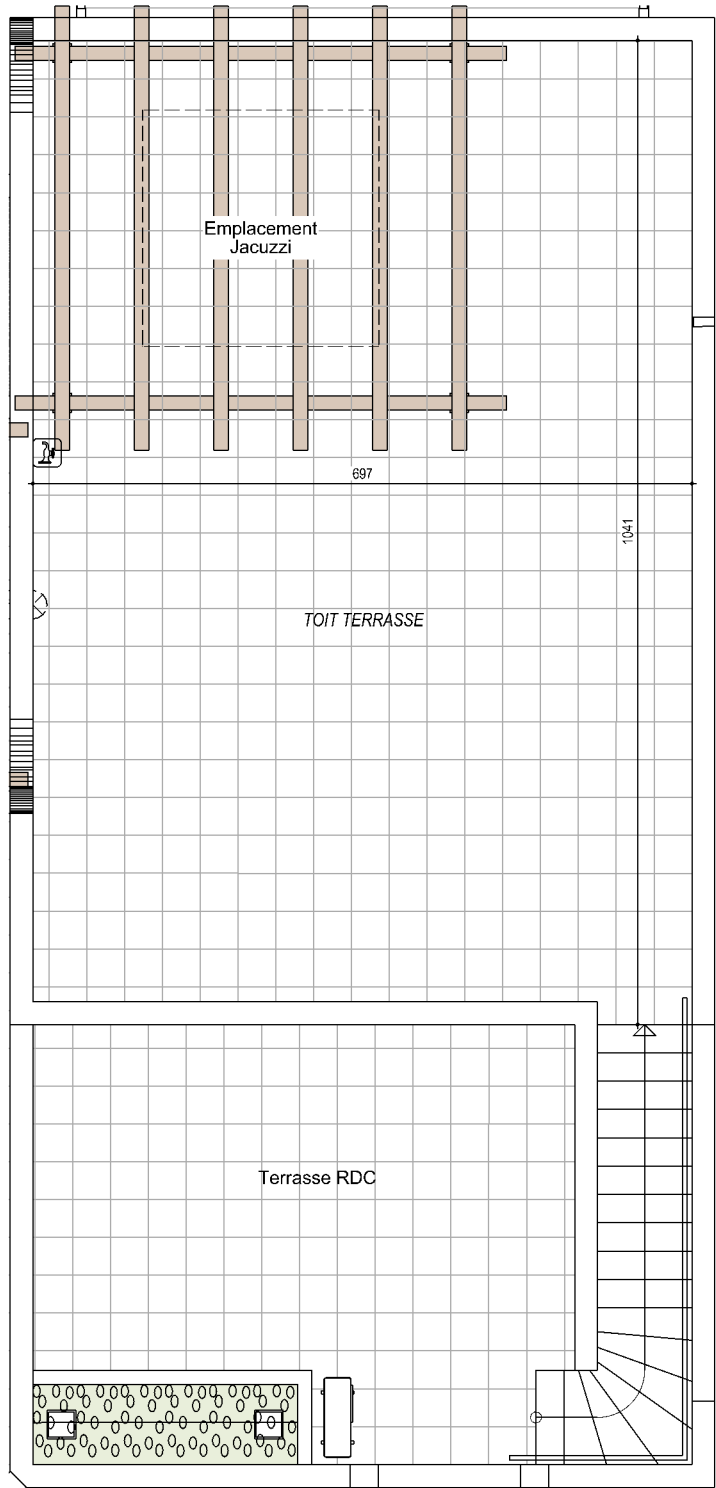
Faïence

Robinet de puisage

Soffite ou Faux-plafond

Villas Baribelli

ANGLET



LOGEMENT NON PMR

ALDAY

IMMOBILIER

MON
TOU
RO.

ARCHITECTES

12 rue Augustin CHAHO - 64500 SAINT JEAN DE LUZ

05 59 54 49 26

contact@m-architectes.fr

VILLA

ETAGE

TYPE

A3

1er étage

4 Pièces

RDJ :

Chambre 1

12.20 m²

Chambre 2

11.42 m²

Salle d'eau 1

3.76 m²

WC 1

1.27 m²

Dégagement

14.03 m²

Rangement

5.36 m²

SAS

4.13 m²

S.TOTAL SHAB

52.17 m²

RDC :

Entrée

3.58 m²

Séjour / cuisine

38.12 m²

Chambre 3

13.49 m²

Salle d'eau 2

4.27 m²

WC 2

1.63 m²

Palier

1.72 m²

Buanderie

3.79 m²

S.TOTAL SHAB

66.60 m²

TOTAL SHAB

118.77 m²

RDJ :

Garage

37.80 m²

RDC :

Terrasse

28.14 m²

Balcon

12.38 m²

R+1 :

Toit Terrasse

71.13 m²

PLAN DE MASSE

ECHELLE

0

1

2

3

DATE : 20-11-2025

INDICE : A

Nota : le présent plan est établi sur la base du dossier permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le plan. Les éléments de mobilier (meubles, appareils ménagers et plan de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La surface des pièces comprend la surface des placards. Hauteur sous plafond à titre indicatif, une variation de 5% sera considérée comme admissible (art 1619 du Code Civil).